WEB M@estro
Pour orchestrer votre site Web
webmaestro.qc.ca

journallepont@hotmail.com

Vol. 7 No 1 - Avril 2017

JOURNAL LE PONT DE PALMAROLLE

http://journallepont.ca

Ils ont vaincu le lac Abitibi

Jean-Pierre Robichaud

Des femmes et du bon pain

La femme donne la vie, le pain l'entretient et la conserve.
André Chrétien

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage Certifié AMECQ

Culture et Communications Québec

Sommaire

Reportage	2-3-4
Affaires municipales	10-11
Environnement	11 et 17
Finances	20
Loisirs	19
Opinions - Témoignage	6
Vie communautaire	9 à 16

Chroniques	
*J.-Pierre Robichaud	5
*Gilles Fortier	13
*Cercle de fermières	12
*Francine Gauthier	7
*Félix Goulet	18
*MFC	12
*Lise Bouillon	8

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : J.- P. Robichaud
Vice-présidente : Christiane Plante
Infographiste
Secrétaire : Clarisse Vachon
Trésorière : Denise Mercier
Administrateurs : André Chrétien
Lise Bouillon
Rédacteur en chef: *André Chrétien*

Imprimé par Impressionplus, La Sarre

Placez votre publicité dans LE PONT

C'est une visibilité incontournable
Tiré à 650 exemplaires

1/8 page - carte professionnelle 18 $
1/4 page 25 $
1/8 page couverture 40 $
1/2 page 40 $ - Page 70 $
annonces classées 5 $

journallepont@hotmail.com

C. Plante 819 782-4233
A. Chrétien 819 787-2996

Tombée: 18 du mois

André Chrétien

Reportage

Un quart de siècle… à l'eau!

En 1992, quelques amateurs de navigation de plaisance, propriétaires d'embarcations voulant s'aventurer de façon sécuritaire sur le grand lac Abitibi mirent en marche un projet de balisage de cet immense plan d'eau.

Jusqu'alors les amateurs de navigation étaient hésitants à s'y aventurer, à cause des nombreux récifs, du manque de points de repère, du danger de s'enliser dans de hauts-fonds, car le lac Abitibi présentait moult dangers pour la pratique des sports nautiques.

Une poignée d'irréductibles riverains de ce plan d'eau, des gens de Palmarolle, de Roquemaure, de La Reine et de La Sarre formèrent une équipe de personnes prêtes à s'engager dans un plan de balisage de ce lac pour jouir des possibilités qu'il offrait, et ce, en toute sécurité. Il fallait donner un nom à cet organisme, rédiger une constitution, établir des règlements de fonctionnement et, point important, recueillir des fonds.

On fit appel à des navigateurs chevronnés, à des personnes habituées à quadriller le lac sur toute sa largeur et sa longueur. On demanda l'aide, entre autres, de Marcel Poirier, de Claude Longuépée, ex-résident de l'Île Nepawa, deux descendants de Madelinots qui avaient le pied marin pour tracer les premiers trajets.

Claude Longuépée y trouvait une motivation personnelle car son père, le 17 octobre 1966, avait péri sur le lac en compagnie de monsieur Victorin Veillette, homme d'affaires bien connu, en frappant un écueil. Les plus âgés de nos lecteurs se rappellent sans doute de cette tragédie qui avait fait les manchettes des médias cette année-là.

Le premier président de ce nouvel organisme fut monsieur Gaston Mainville qui en était aussi le principal instigateur. Plusieurs ont siégé au conseil d'administration du Club nautique Lac Abitibi inc. Citons quelques noms en passant : Marcel Caron, André Chrétien, Louisa Gobeil, représentante du conseil municipal, Jeannot Goulet qui lui succède présentement et Jean-Louis Labonté qui détient le record de longévité sur le CA puisqu'il en fait partie depuis treize ans. Il détient aussi le record de meilleur collecteur de fonds par la vente de cartes de membre, de même que par la vente de cartes de navigation du lac Abitibi.

C'est donc à compter de 1993 qu'ont été installées les bouées d'aide à la navigation. Avec celles-ci, le nombre de navigateurs de plaisance a considérablement augmenté, car il devenait beaucoup plus plaisant et sécuritaire de s'adonner aux sports nautiques et aux expéditions sur le lac. C'est donc dans son sillage qu'une marina est apparue sur la rivière Dagenais au centre du village. Grâce au Club nautique lac Abitibi inc., on peut maintenant se retrouver aisément sur notre grand plan d'eau. On repère ainsi facilement les grands trajets, les entrées des rivières, les bifurcations et les indications de récifs d'écueils et de bas-fonds.

Ces bouées sont donc visibles dans toute la partie québécoise du lac Abitibi. Si on veut se rendre naviguer du côté ontarien, le club offre à ses membres la possibilité de charger son GPS personnel à partir des données géo-positives offertes par un programme spécial du Club nautique.

Au cours de ses 25 années d'existence, le Club s'est modernisé, on a entre autres doublé le nombre de bouées, on a construit un nouveau ponton de balisage de plus grande importance, soit environ 8 000 livres, muni d'un nouveau moteur quatre temps, d'un treuil électrique industriel relié par un câble d'acier à une potence mobile, etc.

Deux membres du conseil d'administration ont été volontaires pour procéder à ce travail de balisage pendant près de 15 années, il s'agit des deux frères, Gaston et Marcel Mainville. L'épouse de ce dernier, Raymonde, l'a aussi, dans les premières années, assisté en mettant la main à la barre et à la chaîne… c'est à elle que revenait la tâche de repeindre les bouées de mi-chenal puis de les suspendre à sa corde à linge pour les faire sécher.

À l'origine, ces balises devaient porter des numéros pour donner au navigateur sa position sur le lac en se référant à la carte. Marcel avait trouvé la solution : il fallait coller sur celles-ci un papier résistant à l'eau et portant un numéro. Eh oui! le papier résistait à l'eau, mais l'encre, malheureusement, s'effaçait à son contact.

La période de balisage, à chaque printemps, doit se faire dès que les glaces sont parties. Ce n'est pas le temps le plus chaud de l'année, on a même parfois dû procéder pendant des chutes de neige, lors de grands vents, de hautes vagues… Il fallait avoir terminé avant l'ouverture de la saison de navigation. Ce travail de balisage consiste à retirer les bouées de même que la lourde pesée d'ancrage d'environ 150 livres, à les replacer au bon endroit, à changer les chaînes trop

suite… ☞

Des femmes et du bon pain

André Chrétien
Reportage

La femme donne la vie, le pain l'entretient et la conserve.

Sandrine Lacroix

En cette Journée internationale des femmes le 8 mars dernier, j'étais d'un groupe de 60 personnes invitées à un brunch à La Maison des Gaulois, restaurant-salle de réception à Normétal. Avant le repas, nous assistions à une conférence donnée par trois femmes administratrices et gérantes de la Boulangerie Lacroix qui offre ses produits à la grandeur du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Le restaurant aussi appartient au groupe propriétaire de la boulangerie dont les trois dames : Sandrine Lacroix, Lise Bégin, sa mère, et Carole Aumont.

Ces trois dames nous ont tour à tour parlé de leur rôle de gérance et d'administration de l'entreprise Boulangerie Lacroix. C'est dans le cadre de la célébration de La journée internationale des femmes que notre groupe de retraités, l'ARECQ (Association des retraités de l'enseignement du Québec) participait à cette conférence suivie d'une visite guidée de la boulangerie.

Nous avons eu d'abord droit à un court historique de cette entreprise de chez nous qui, pendant 66 ans, a distribué ses produits et continue à le faire dans la région. Les propriétaires comparent leur entreprise à ce petit peuple de Gaulois qui restait attaché à son territoire et le défendait courageusement face à l'envahissement de la Gaule sous l'empire romain, dont les deux principaux protagonistes sont Obélix et Astérix.

En Abitibi, on a connu par le passé des boulangeries dans chacune de nos villes, de nos villages. Rappelons-nous les Lambert et les Frigon de La Sarre, les Hamel de Duparquet, les Sirois de Macamic, les Vallières de la Boulangerie de Palmarolle devenue par la suite Boulangerie Centrale à la suite de son déménagement à La Sarre. Ajoutons à cela les quatre boulangeries de Rouyn-Noranda, les deux d'Amos, etc.

Eh bien!, elles sont toutes disparues dominées par les grandes boulangeries de Montréal… sauf une qui comme les Gaulois d'Astérix se défend bec et ongles depuis plus de 30 ans contre l'envahisseur… étranger. Et qui sont ces guerrières? Ce sont ces femmes qui tiennent à bout de bras cette entreprise qui assure plus de 35 emplois à des citoyens de leur ville et des alentours. Ces dames, ci-haut mentionnées, sont présentes 24 heures par jour à leur entreprise qui fournit le pain quotidien à des milliers de consommateurs de Val-Paradis jusqu'à Val-d'Or.

C'était captivant d'entendre ces trois dames nous parler chacune de son apport quotidien à l'entreprise. C'est Sandrine Lacroix, fraîchement émoulue d'un baccalauréat en administration et en gestion d'entreprise qui nous a, en grande partie, donné la conférence sous l'œil attentif et les oreilles grandes ouvertes des convives.

Elle voulait depuis longtemps se joindre à l'équipe de gestion de la boulangerie, ayant depuis été achetée en 1951 par son grand-père, Abraham Lacroix, qui l'a cédée à ses fils et à ses filles et qui sera, pour une troisième génération, administrée par ses descendants ou plutôt par ses descendantes qui continueront à relever le défi de survivre et de progresser. Il faut le voir, le visiter pour le croire. Une entreprise familiale capable d'offrir des produits de si grande qualité, d'une variété sans fin : pain de blé, pain de seigle, pain aux six grains, tartelettes, pâte à tarte congelée et j'en passe!

Il n'est pas question ici de faire de la publicité pour une marque de pain ou une autre, mais de souligner la capacité et la possibilité pour la gent féminine d'occuper et d'assumer la gestion et l'administration d'entreprises. De plus en plus, nous verrons des femmes occuper des postes importants dans la gestion d'entreprises, et ce, pour en assumer la qualité et la diversité dans moult domaines.

Pensons à madame Monique Leroux, ex-présidente et chef de direction du Mouvement Desjardins (2008 à 2016), à madame Johanne Jean, rectrice de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, femmes qui ont atteint les sommets dans des domaines si longtemps occupés par des hommes.

Au sortir de cette visite tous, autant hommes que femmes, étaient convaincus que l'administration, la gestion, les chiffres sont aussi une affaire de femmes… et ce n'est pas que le commencement.

Foncez les filles, embarquez les femmes, on a besoin de vos compétences et de vos talents!

---

suite... *un quart de siècle à l'eau*

usées ou corrodées, à remplacer les amarres et les bouées perdues ou emportées par les glaces. Comme il y a plus de 400 balises sur le lac, sur les rivières et aux entrées de celles-ci, il faut poser le même geste presque autant de fois qu'il y a de bouées. Il a fallu, au début, prendre parfois un mois pour exécuter ce travail, aujourd'hui à deux expérimentés on y arrive en moins de deux semaines.

Dans le présent article, nous aurions pu vous donner beaucoup plus de détails, de chiffres, de noms et d'anecdotes, mais le Journal Le Pont de Palmarolle croit vous avoir donné les grandes lignes de cette aventure qui dure depuis 25 ans.

À vous, navigateurs, utilisateurs de ces plans d'eau dont vous êtes riverains de décider si le Club continue sa mission! Si c'est votre souhait, prenez donc votre carte de membre, c'est grâce aux fonds ramassés par sa vente qu'on y arrivera.

Bon été de navigation à vous, chers marins d'eau douce! ♦

Jean-Pierre Robichaud

Reportage

VOIR TOUS LES DÉTAILS SUR LA PAGE FACEBOOK : LA TRAVERSÉE DU LAC ABITIBI

Ils ont vaincu le lac Abitibi

De Landrienne à Rouyn-Noranda, de Dupuis à Gatineau, 19 aventuriers(ères) ont bravé le vent, le froid et des conditions de ski exécrables sur le lac Abitibi lors de la traditionnelle Traversée qui s'est déroulée du 8 au 11 mars dernier.

Ils venaient de La Sarre, Palmarolle, Dupuis, Rouyn-Noranda, Landrienne, Valdor et Gatineau. Une dizaine d'entre eux en étaient à leur première expérience en camping d'hiver. Et ils se sont élancés à l'assaut du lac avec enthousiasme mais aussi avec anxiété devant l'inconnu. Menés par notre musher des 23 dernières années, Yvon Calder, le groupe a d'abord foncé dans la trouée de huit kilomètre qui mène au lac.

Une neige collante

Dès le départ, une subite et abondante averse de neige, d'une durée de quinze minutes, s'est soudainement abattue sur nos têtes et a rapidement blanchi nos traineaux. Malheureusement, cette neige trop douce s'est avérée un désastre. Elle adhérait à la semelle des skis et annulait la glisse. Plusieurs ont du retirer leurs skis, chausser des raquettes ou se rendre au lac à pied. Sur ce dernier, le vent avait balayé la nouvelle neige et nous avons du skier sur une surface croutée et glacée, résultat du verglas de la veille. Avec un fort vent de face, nous progressions lentement et nous dûmes raccourcir le trajet prévu de cette première journée.

Du jamais vu en 23 ans

Quand on dit que le lac Abitibi est imprévisible et qu'il nous réserve toujours de mauvaises surprises, nous avons été bien servis. Il nous attendait de pied ferme le torrieu. Lors des 2e et 3e jours, des iles Mosher à l'ile Poplar, nous aurions eu besoin de patins à glace. En effet, la surface du lac ressemblait à une immense patinoire. Des conditions que nous n'avions jamais affrontées en 23 ans. Et un vent froid de 30 à 50 kilomètres heure nous obligeait à avancer prudemment. Garder l'équilibre était premier souci de chacun. À tout moment, le vent balayait nos traineaux qui se retrouvaient souvent devant nous, quand ils n'étaient pas simplement renversés. Deux participants, intuitifs peut-être, s'étaient munis de crampons et ont aisément fait le trajet à pied. Dès qu'une ile se présentait, nous profitions de cet abri pour prendre une pause et vérifier l'état de chacun. Heureusement, malgré quelques chutes, nous n'avons déploré aucunes blessures.

Jour 4

La dernière journée, avec 20 kilomètre à franchir et malgré une meilleure glisse, a été gâchée par ce foutu vent du noroit qui s'amplifiait, voulant vraisemblablement nous narguer jusqu'à la fin. Dès qu'on lui tournait le visage, il mordait comme un chien enragé. Comme un cheval qui retourne vers l'écurie, nous avons avalé ces 20 kilomètres en cinq heures, touchant la rive à deux heures. Un comité d'accueil nous attendait à bras ouverts. La tension accumulée, l'émotion et la fierté de la réussite fit pleurer plusieurs d'entre nous. ♦

Capsule clin d'oeil

Si vous croyez que l'aventure est dangereuse, essayez la routine; elle est mortelle.

Jean-François Rondeau
PHARMACIEN - PROPRIÉTAIRE
84, 5e Avenue Est
La Sarre
(Québec) J9Z 1K9
tél.: 819 333-5458
Fax : 819 333-3634 tél. Lab : 819 333-1180
Pharmacie Jean-Francois Rondeau Inc
Affiliée à
JeanCoutu

Jean-Pierre Robichaud

Chronique

Le lac Abitibi

Là où Abitibiens et Nord-Ontariens s'entremêlent

Cette mer intérieure s'étend sur 90 kilomètres d'est en ouest et jusqu'à 30 kilomètre de largeur

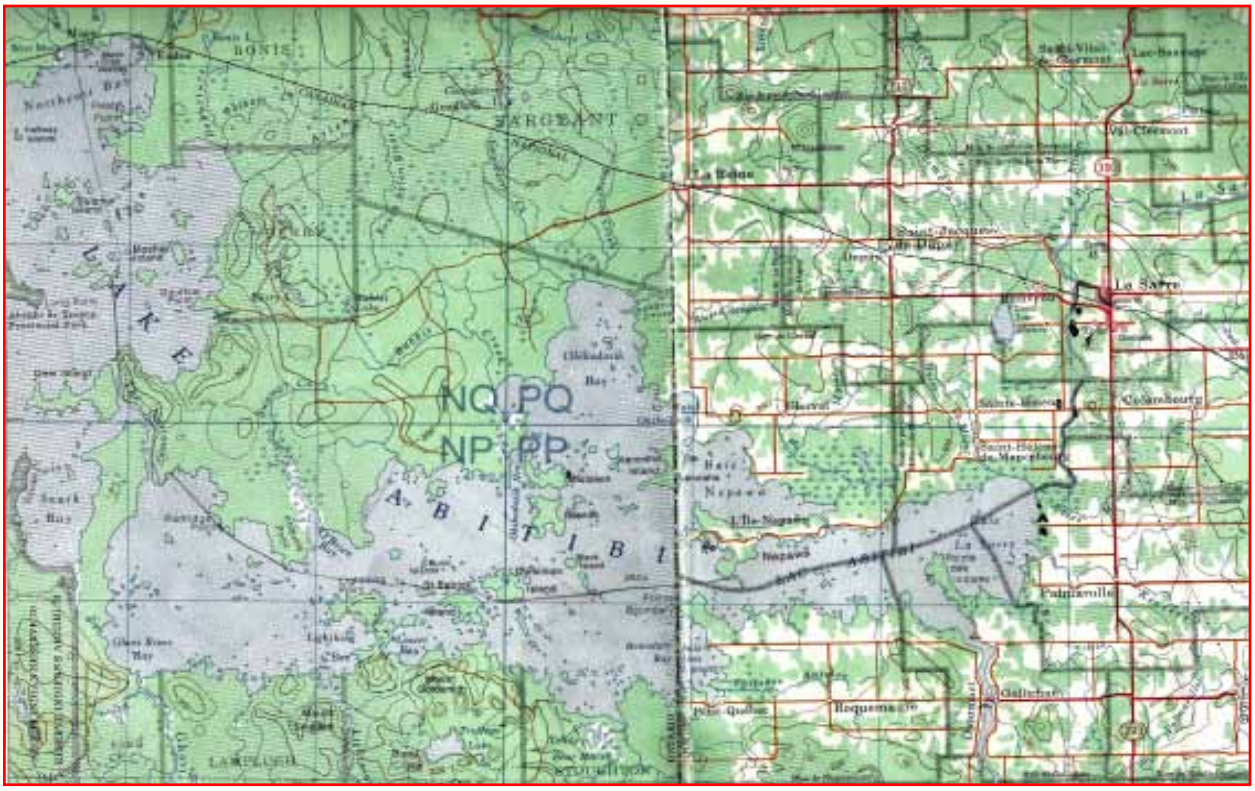

Le lac Abitibi chevauche la frontière entre les deux provinces. Abitibiens et Nord-Ontariens, à un jet de pierre les uns des autres, s'y sentent chez eux des deux côtés depuis belle lurette. Peu de gens, hormis les pêcheurs et quelques plaisanciers, pourraient désigner le tracé de cette frontière, qui se trouve à 500 mètres à l'ouest de l'Ile Népawa.

Il y a 400 ans, Pierre Radisson et les frères Lemoyne, célèbres aventuriers et coureurs des bois, l'ont fréquenté alors qu'ils parcouraient le pays, de Montréal jusqu'à la Baie James. À l'extrémité ouest du lac, l'interminable rivière Abitibi les menait à leur destination. Après le flottage du bois du début du 20e siècle et la colonisation des années 1930, le lac Abitibi est un peu tombé dans l'oubli pour un temps.

La réappropriation

À l'aube des années 1980, quelques rares mordus de la pêche s'y aventuraient en hiver. Au fil du temps la pêche blanche a connu un essor fulgurant au point qu'aujourd'hui, la surface du lac est piquée d'une multitude de petites cabanes à la cheminée fumante. Les pêcheurs d'hiver, malgré les règlements qui diffèrent, sont à l'aise des deux côtés de la frontière et fraternisent comme des voisins.

À cet effet, les gardiens de la faune nord-ontariens rendent visite à leurs confrères abitibiens à chaque année, au début mars, dans un camp du côté de Roquemaure et ces derniers leur rendent la pareille, de l'autre côté du lac, la semaine suivante.

La réputée traversée du lac Abitibi à ski a aussi beaucoup contribué à faire renaitre ce dernier. Initiée en 1994 par le lassarrois Richard Perron, cette activité hivernale a permis, au fil des années, la réunion d'aventuriers Francos-Ontariens et Abitibiens, tissant de solides liens d'amitié. Les Murray, Smith, Beauchêne, Dufresne et Sylvain ont cotoyé les Calder, Perron, Lemire, Castonguay et moi-même.

En été, ce sont les plaisanciers des deux bords qui animent le plan d'eau. Bateaux, pontons, chaloupes, kayak et motomarines le sillonnent de Palmarolle à Iroquois Falls. Le Club Nautique Lac Abitibi, fondé en 1992, a énormément contribué, depuis ce temps, à en faire la promotion et à rendre sa navigation sécuritaire. Tout le côté québécois du lac, peu profond et parsemé de rochers submergés, a été balisé et mis sur GPS pour faciliter la navigation.

Un lac dangereux?

On dit du lac Abitibi qu'il est sournois, imprévisible, qu'il faut s'en méfier, en hiver comme en été. Quand il se déchaine, il peut avaler ou égarer maints imprudents. Mais il est aussi accueillant, irrésistible, et la plupart de ceux qui le naviguent ou l'arpentent ont appris à le respecter et à l'apprivoiser.

Abitibi-Ontario? Cette frontière n'existe que sur les cartes; sur le terrain, il n'y a qu'un territoire sillonné par des gens parlant la même langue et partageant la même culture. ♦

Contactez-nous: journallepont@hotmail.com

Marie-Eve Bouchard

TÉMOIGNAGE

Le vieux grincheux rencontre parfois des gens comme lui, ils ont eux aussi du chialage à faire. Voici deux témoignages recueillis à la sortie du bureau de poste auprès d'un citoyen et d'une citoyenne.
Pour les besoins de la cause et pour être discret appelons-les : Océane pour la madame et Océan pour le monsieur.

La madame « à l'était pas contente » du comportement de certains déneigeurs qui enlèvent la neige d'un côté de la rue pour la « domper » de l'autre côté face à sa résidence… en plus, ils font ces travaux à 4 h du matin, ce qui trouble quelque peu son sommeil! Ah la maudite neige! Que de conflits elle engendre, c'est le gars qui la souffle sur le terrain de son voisin… c'est celui qui la déménage dans la rue, c'est la montagne de neige à un carrefour qui nuit à la visibilité des conducteurs, etc. Oh que vienne le printemps au « p c » ! Que toute cette maudite neige se transforme en eau contre laquelle on trouvera sans doute matière à « rouspetage ».

Oh, revenons à nos personnages; monsieur Océan, quant à lui, trouve à redire sur le travail des éboueurs. Comme bon citoyen, il a dans le dernier journal Le Pont, une directive de la Municipalité portant sur la place où mettre nos bacs de recyclage ou de vidanges. Comme un bon citoyen, il s'y est conformé, comme le montrait la photo où les bacs étaient placés dans la rue, il a fait bien attention pour le placer en deça de la limite du trottoir… Tout allait bien jusqu'à ce que le camion ramasseur en fasse le prélèvement du contenu. Le préposé à cette opération, lui, n'a pas respecté la consigne lorsque vint le temps de le remettre en place; eh non! il l'a, lui, remis au bord de la rue… Monsieur Océan croit que ce dernier n'est pas au courant de cette directive qui devrait le concerner lui aussi. Il ajoute même que ce préposé est parfois « brusque » avec ses bacs. En effet, il dit que le couvercle de l'un s'est cassé après avoir été « brutalisé ».

Voilà quelques témoignages que le vieux grincheux recueille lors de ses sorties dans son village.

C'est bien commode pour lui, car parfois il manque de sujets sur lesquels chialer.

Francine Gauthier

Chronique

PROMENONS NOUS DANS LE BOIS

La forêt, ce cadeau. La visiter souvent. La parcourir de long en large pour découvrir tous ses trésors. La préserver envers et contre tous! Rien ne se perd dans une forêt. On te dira « Bûche-là! Tes arbres sont matures! Ils tomberont et ils seront perdus alors! Ce serait dommage! » Ah! Oui? Dommage pour qui? Pas pour moi. Ni pour la forêt.

Les arbres qui meurent et qui tombent sans servir de combustible vont quand même servir la forêt. Ce lent processus de décomposition aidé par le cycle des saisons demeure prévu par la nature. Heureusement que cette précieuse matière organique existe pour entretenir la vie sous toutes ses formes. Nombre d'insectes et de champignons dont nous ne connaissons pas bien la fonction travaillent en symbiose pour transformer et rendre assimilable aux jeunes arbres ce précieux engrais. C'est ainsi que l'humus se densifie. Il faut mille ans pour faire huit pouces d'humus. En zone boréale, il existe des forêts profondes, où aucune exploitation n'a eu lieu, qui présentent une couverture d'humus jusqu'à près d'un mètre d'épaisseur. Sur le bouclier canadien, le glacier du Wisconsin recouvrait le territoire il y a dix mille ans. Il en a fallu du temps pour que la forêt s'installe après son départ, croisse, meure et se transforme au fil des millénaires…

Les hommes ont pris chez les arbres l'idée de l'architecture. On peut le comprendre lorsque, seul en forêt, on contemple la vastitude de cet espace habité par ces colonnes innombrables de vingt pouces de diamètre qui pourraient aisément supporter le toit d'une cathédrale. Quel lieu idéal pour se recueillir et apprendre l'humilité! À vrai dire, la forêt reste le plus ancien lieu de culte et l'arbre, le prolongement de la terre qui se découpe dans l'air. Ne dit-on pas que la forêt est le poumon de la terre? Certes, elle est renouvelable, mais idéalement, il faut, dans une année, que le volume de bois soustrait à la forêt ne dépasse pas le volume de bois généré par la croissance de la dite forêt qui reste, somme toute, très lente, si elle n'est pas dévastée entre temps par le feu, son pire ennemi.

Tout cela fait réfléchir pour qui veut considérer la valeur d'une forêt. Certains ne lui en prêtent aucune tant que les arbres sont debout. D'autres qui sont plus sages verront son utilité et mieux encore, son absolue nécessité, vivante.
C'est donc avec un certain respect que celui qui bûche sa forêt choisira les sujets à abattre. Dans nos forêts où les bois francs ne sont pas légion, le bouleau est roi, grâce à sa valeur calorifique, beaucoup moindre chez le tremble. Mais par respect, les deux essences seront prélevées et le bouleau avec parcimonie comme son cousin le cerisier qu'on appelle merisier ici, pour contrer les grands froids des soirs d'hiver et le tremble mature courtisé par les champignons mais pas consumé par eux, qu'on récoltera en abondance pour les temps doux.

Quand on sait tout le travail de manutention requis pour entreposer quinze cordes de bois, on apprécie à sa juste valeur la chaleur que nous procure la combustion de la matière ligneuse de nos forêts. La silice, présente dans nos os, nos ongles, nos cheveux et notre cartilage est également présent en grande quantité dans les arbres. La généalogie d'une famille prend l'arbre pour symbole et beaucoup de notre vocabulaire emprunte à l'arbre, à commencer par le livre qui vient de liber, lieu où circule la sève, juste entre l'arbre et l'écorce. L'arbre est un symbole inépuisable, si la forêt ne l'est pas.

LE MOIS D'AVRIL
« MOIS DE LA JONQUILLE »

Le mois d'avril est maintenant décrété le Mois de la Jonquille, et la Société canadienne du cancer lance annuellement un vaste mouvement de solidarité au Québec pour changer le cours des choses et aider des dizaines de milliers de Québécois et Québécoises dans leur combat. La jonquille est le symbole de vie de la Société canadienne du cancer dans sa lutte courageuse que nous menons ensemble contre le cancer.

La Municipalité de Palmarolle a uni sa voix à celle de la Société canadienne du cancer et a appuyé, par résolution en mars 2016, la demande de celle-ci afin de décréter le mois d'avril, Mois de la Jonquille, pour l'année 2016 et pour les années subséquentes. Alors chaque année, le mois d'avril sera le Mois de la Jonquille à Palmarolle!

L'argent recueilli pendant le Mois de la Jonquille fait une réelle différence et contribue à aider la Société canadienne du cancer à financer des projets de recherche qui sauveront des vies et vous invites à accorder généreusement votre appui à la Société canadienne du cancer.

Chronique juridique

Vous pouvez consulter le site : www.cnq.org

Les **conjoints de fait** sont-ils soumis aux mêmes règles que les conjoints mariés ou unis civilement?

Lise Bouillon

Les statistiques démontrent qu'un nombre toujours croissant de couples décident de faire vie commune sans d'abord s'unir par les liens du mariage ou de l'union civile.
Vous êtes du nombre?
Vous vous interrogez sur les conséquences juridiques de votre situation?
Sachez d'abord que trois, cinq ou même vingt ans de cohabitation ne vous confèrent pas le statut légal d'une personne mariée ou unie civilement.

À l'égard de la résidence familiale

Le conjoint de fait qui est l'unique propriétaire de la résidence familiale peut la vendre ou l'hypothéquer sans le consentement de l'autre. Les conjoints de fait ne bénéficient pas du droit à la protection de la résidence familiale prévu au Code civil du Québec et dont bénéficient les couples légalement mariés ou unis civilement.

À l'égard du patrimoine familial

Le partage obligatoire du patrimoine familial ne s'applique qu'aux couples légalement mariés ou unis civilement. Advenant rupture des conjoints de fait, celui qui est l'unique propriétaire de la résidence conserve l'usage. Il conservera également le droit de la vendre sans avoir à en partager la valeur avec l'autre. Pour éviter une telle situation, les deux conjoints doivent se porter acquéreur de la propriété en signant tous deux l'acte notarié.

Propriétaires l'un comme l'autre, vous vous assurerez d'une protection efficace et pourrez, lors de la revente, profiter de la plus-value acquise pendant l'union.

À l'égard des enfants

L'enfant né d'une union de fait a les mêmes droits et les mêmes obligations que l'enfant issu du mariage ou de l'union civile. Donc, nul besoin pour les parents de l'adopter.

Comme pour tout autre enfant, vous pouvez choisir de lui donner le nom de la mère, le nom du père ou une combinaison des deux.

En cas de décès

Même après 50 ans de vie commune, les conjoints n'héritent pas l'un de l'autre au décès. La seule façon de permettre que votre conjoint de fait hérite de vos biens à votre décès est de le prévoir par testament. À défaut, c'est la famille du défunt qui recevra ses biens, conformément aux règles établies par le Code civil du Québec.

La règle est similaire en matière d'assurance-vie. Pour en toucher le produit, le conjoint de fait décédé doit au préalable vous avoir désigné comme bénéficiaire, soit dans la police directement, soit dans son testament.

En cas de rupture

Le conjoint de fait sans ressources financières n'a pas droit à une pension alimentaire en cas de rupture. Une telle pension peut toutefois être demandée au nom de l'enfant issu de cette union.

D'autre part, même si les parents vivent chacun de leur côté, ils continuent à exercer conjointement l'autorité parentale à l'égard de leurs enfants. À moins de motifs graves, on ne peut donc s'opposer, empêcher ou restreindre les droits d'accès de l'un ou de l'autre des parents auprès de l'enfant.

Enfin, sauf entente contraire entre les parties, le partage des biens accumulés durant la vie commune est établi en fonction du droit de propriété que peut faire valoir un conjoint sur un bien donné. Autrement dit, lors de la rupture, chaque conjoint conserve les biens qu'il a acquis pendant la vie commune. Il est donc très important pour les conjoints de fait de conserver les documents qui permettent d'établir la propriété de tout bien. ♦

DEVENIR MEMBRE

À noter, qu'il y aura une cérémonie d'accueil pour notre région le **8 avril.** Voici l'opportunité de devenir membre. Pour de plus amples informations, contactez M. Rosaire Plante, secrétaire financier au No, 819 787-2533 ou M. Alain Bédard, Grand chevalier du conseil 12007 au No. 819 787-2383

Alain Bédard, Grand Chevalier

MERCI

Merci à la population

Les Chevaliers de Colomb de Palmarolle remercient toutes les personnes qui ont contribué au succès du brunch des Chevaliers le 5 mars dernier.

Merci à nos bénévoles

Le 18 février dernier, les Chevaliers de Colomb de Palmarolle ont tenu un souper reconnaissance en l'honneur de leurs fidèles bénévoles qui déploient chaque année, temps et énergie à la réussite des différentes activités.

Vision Travail
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
Service d'aide à l'emploi
30 ans!

WWW.VISION-TRAVAIL.QC.CA

Vision-Travail débute dès maintenant sa période d'inscription pour ses Clubs de recherche d'emploi qui s'adressent aux personnes de 50 ans et plus. Le groupe débutera le 10 avril 2017 à La Sarre, pour une période de 10 semaines. Cette formation de groupe a pour objectif de soutenir des chercheurs d'emploi vivant des préoccupations semblables. Il s'agit d'une activité gratuite et une inscription est requise, car les places sont limitées.

Suite à l'évaluation de la situation et du revenu des participants, un soutien financier pourrait être disponible.

Pour inscription ou information, contactez Dany Racette au 819 333-9704.

À propos de Vision-Travail :
Récipendaire du Prix reconnaissance 2017 du RQuODE pour ses 30 ans de services, d'implications et d'impacts régionaux, Vision-Travail Abitibi-Témiscamingue a pour mission d'aider les personnes qui éprouvent des difficultés à intégrer ou à réintégrer le marché du travail par une approche personnalisée, humaine et chaleureuse. Nous offrons également depuis peu une gamme de services aux employeurs de la région.

Source : Marie-France Beaudry
Coordonnatrice des services et du développement
marie-france.beaudry@vision-travail.q.ca
Tél. : 819 797-0822, poste 231

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

fadoq
Région Abitibi-Témiscamingue
CLUB BON TEMPS DE PALMAROLLE

JEUDI 6 AVRIL 19h30

Toute personne de 50 ans et plus qui seraient intéressée à faire partie du comité administratif du Club Bon Temps de Palmarolle, doit être membre dudit club depuis au moins 6 mois. Vous devez remplir un formulaire d'offre de candidature et le remettre à la secrétaire avant l'assemblée générale annuelle. Nous serons heureux de vous accueillir parmi nous, ce serait pour vous une belle expérience à vivre. Pour plus d'information vous pouvez contacter le président, Bertrand Châteauvert au 819-787-2841 ou la secrétaire Marcelle Bélanger au 819-787-2118.

Marcelle Bélanger : Secrétaire
Administrateurs sortants : Bertrand Châteauvert, Marcelle Bélanger, Rosaire Plante, Rosaire Carrier et un poste vacant

Le bureau de la municipalité sera FERMÉ le Vendredi Saint 14 avril et le Lundi de Pâques 17 avril

Prenez note que si vous avez des demandes pour le conseil, celles-ci doivent parvenir au bureau municipal au plus tard le lundi précédent, soit une semaine à l'avance. Passé ce délai, vos demandes ne seront traitées qu'à la séance du conseil suivante.

Prochaine séance du conseil : 6 mars 2017
La séance a lieu à 20 h, au 499, route 393 Palmarolle

Chaque propriétaire a l'obligation d'installer un clapet de non-retour lorsque sa propriété est desservie par le service d'égout municipal?

En avril 2006, votre municipalité adoptait le Règlement nº 228 concernant l'obligation d'installer une soupape de sûreté (clapet de non-retour). Effectivement, depuis cette date chaque propriétaire devait installer et maintenir en bon état, à ses frais, une soupape de sûreté afin d'empêcher tout refoulement des eaux d'égout dans sa résidence.

Si votre maison était déjà existante à cette date vous aviez jusqu'au mois d'avril 2007 pour vous conformer à ce règlement. Par la suite, si un refoulement d'égout se produisait dans votre domicile et que vous ne vous êtes pas conformé au règlement, la municipalité ne peut être tenue responsable des dommages.

Vous n'êtes pas certain que votre résidence est dotée d'une telle installation?

Veillez à le vérifier et à vous assurer que celle-ci fonctionne correctement!

Notez que les normes d'entretien et d'installation d'une soupape de sûreté sont régies par le Code national de plomberie.

FAUTEUIL ÉLÉVATEUR

(Suivi du Projet MADA)

Dans la parution du journal du mois dernier, je vous donnais un suivi pour l'achat d'un fauteuil élévateur au Centre municipal, dont les démarches pour la subvention ont débutées en 2015. Nous étions en attente de la finalisation de ce projet depuis ce temps.

Et bien j'ai le grand plaisir de vous annoncer que c'est enfin conclu! Effectivement, monsieur le Maire et moi-même avons signé l'entente mercredi le 15 mars 2017 et le projet a été accepté pour la subvention! Ça c'est une bonne nouvelle! Nous aurons bientôt ce siège élévateur!

Je suis heureuse de partager cette bonne nouvelle avec vous!

Carole Samson, *Directrice générale, secrétaire-trésorière*

Il est interdit d'installer des pancartes en bordure de la route pour afficher une « Vente de garage »?

Le ministère des Transports du Québec désire rappeler à la population que, pour des raisons de sécurité et de visibilité, il est interdit d'installer des pancartes dans l'emprise des routes sous sa responsabilité. Ce rappel s'adresse particulièrement aux personnes qui désirent annoncer une « vente de garage ».

Populaires au printemps, ces annonces peuvent créer de la confusion ou même obstruer la signalisation routière déjà en place. Il est également pertinent de mentionner que tout objet dans l'emprise des routes représente un danger pour les usagers du réseau routier.

En vertu de l'article 38 de la Loi sur la voirie, nul ne peut empiéter dans l'emprise d'une route ou y installer de l'équipement de télécommunication ou de transport ou de distribution d'énergie, sans l'autorisation du ministre. De plus, il faut savoir qu'une infraction relative à l'affichage sur le bord de la route peut entraîner une amende variant de 300 $ à 600 $ au contrevenant.

Il est également interdit d'apposer ces affiches sur les poteaux appartenant à Hydro-Québec, seul l'affichage électoral fait exception car Hydro-Québec est obligé d'y consentir (renseignements reçus de madame Émilie Girard, directrice des communications chez Hydro-Québec).

De plus, comme stipulé dans le Règlement de zonage nº 141, de la municipalité, à l'Article 4.4.9.2 « Pour tous genres d'enseignes et d'affiches la pose doit être effectuée sur le site même (ce qui veut dire dans le cas d'une vente de garage, votre cour!), où une entreprise, une profession, un produit, un service, un divertissement et autre est mené, vendu ou offert. ». (ce qui inclus l'annonce d'une vente de garage puisque vous y vendez des choses).

COMPTES DE TAXES 2017
UN SIMPLE RAPPEL

Le premier versement de vos taxes municipales était dû le 13 mars dernier. Si ce n'est pas encore fait, il est temps d'y penser afin d'éviter des intérêts! Le deuxième versement, sera dû le 1er juin, le troisième versement sera dû le 1er août, et le quatrième versement et dernier versement sera dû le 2 octobre. Marquez ces dates sur votre calendrier!

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN CHIEN?

La tournée annuelle de renouvellement des licences débutera bientôt!

Monsieur Yvan Goulet, de Palmarolle qui est responsable de l'application du Règlement nº 278, concernant la règlementation et l'enregistrement des chiens et du contrôle des chats errants, dans les limites du territoire de la municipalité de Palmarolle, débutera sa tournée en avril / mai, afin d'effectuer le recensement des chiens et la vente des licences.

Tel que stipulé dans le Règlement nº 278 à l'Article 20 – « Droit d'inspection », que : « Le Conseil autorise le contrôleur chargé de l'application du présent règlement à visiter et à examiner, entre 7 h et 19 h, toute propriété mobilière et immobilière ainsi que l'extérieur ou l'intérieur de toute maison, bâtiment ou édifice quelconque, pour constater si les règlements y sont exécutés et ainsi tout propriétaire, locataire ou occupant de ces maisons, bâtiment et édifice, doit recevoir ces personnes et répondre à toutes les questions qui leur sont posées relativement à l'exécution de ce règlement. »

Il est important que votre animal soit identifié! Ceci permet de retrouver rapidement le propriétaire en cas de fugue et de lui éviter la fourrière!

Sachez qu'il y a depuis peu un refuge à La Sarre pour les chiens et chats perdus ou trouvés, le Refuge Nouveau Départ, situé au 55, route 111 Ouest à La Sarre. Les chiens et les chats errants et non identifiés qui seront récupérés par M. Goulet sur le territoire de la Municipalité de Palmarolle, et dont le propriétaire n'aura pas été retrouvé dans les 48 heures, seront apportés au refuge pour adoption.

Monsieur Goulet est en charge des plaintes et du contrôle des animaux errants et pourra être contacté au numéro 819-333-8494. Vous pourrez aussi le joindre par courriel pour les cas non urgent, à l'adresse yvangoulet70@hotmail.com.

L'eau de votre puits est-elle sécuritaire pour la santé?

Plusieurs croient à tort que l'eau d'un puits, parce qu'elle est naturelle, est toujours sécuritaire. La présence de divers éléments chimiques dans la roche et le sol où les puits sont creusés, peut causer des problématiques de **CONTAMINATION DE L'EAU POTABLE**. À ceci peut s'ajouter une contamination bactériologique et dans la région environ **1** puits sur **4** sera touché.

PÉRIODES PROPICES POUR L'ANALYSE DE L'EAU:

- Au printemps à la fonte des neiges;
- En été et à l'automne suite à de fortes pluies.

L'**Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie** a donc développé un projet à portée régionale afin de réduire les coûts d'analyse de votre eau de puits :

Les laboratoires accrédités **Multilab Direct** et **Multilab Val-d'Or** vous proposent un rabais de plus de 35% du prix régulier d'analyse pour vous offrir le forfait **OBVAJ – L'étude sur la qualité de l'eau** à seulement **175$** (taxes en sus.). Ce forfait comprend :

- Coliformes fécaux,
- Scan de 11 métaux: (Antimoine, Arsenic, Baryum, Bore, Cadmium, Chrome, Cuivre, Manganèse, Plomb, Sélénium, Uranium),
- Cyanures totaux,
- Fluorures, Mercure et Nitrites-Nitrates.

*** En plus du forfait exclusif à **175$** (taxes en sus.), **l'OBVAJ** remettra également aux 200 premiers clients, **un rabais postal de 50$**

**Certaines conditions s'appliquent*

La contamination naturelle à l'arsenic est un exemple de problématique de contamination importante dans la région de l'**ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**. Les risques reliés à l'exposition prolongée sont les suivants : cancers (poumons, peau, vessie), mauvaise circulation sanguine des pieds et des mains et une association possible pour le dysfonctionnement de la glande thyroïde et le développement de diabète. La **contamination de bactéries pathogènes d'origine humaine** peut entrainer des risques élevés pour la santé dont des troubles gastro-intestinaux importants.

Multilab Direct	Multilab Val-d'Or	Technilab
125, Boul. Industriel Rouyn-Noranda Tél. : 819-797-0550 www.multilabdirect.com	900, 5e Avenue Val-d'Or Tél. : 819-874-0350 www.multilabdirect.com	184, Principale Ste-Germaine-Boulé Tél. : 819-787-6116

POUR PARTICIPER, CONTACTEZ LE LABORATOIRE LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

D'autres points de dépôts sont également disponibles

OBVAJ Organisme de Bassin Versant Abitibi-Jamésie
TECHNI-LAB S.G.B. ANEM Inc.
Multilab

Cercle de fermières

Louise Gervais, comité des communications

Belle journée réussie!

Le 9 mars dernier, nous avons reçu les Cercles de fermières des autres paroisses. La journée s'est très bien déroulée; nous avons partagé un excellent repas le midi.

À venir :

Le 4 mai prochain, nous allons vivre le congrès régional qui se tiendra à La Reine. Nous recevrons la secrétaire provinciale, madame Lucie Duguay.

Prendre note :

La Maison Répit-Dépannage de La Sarre inc., organisme à but non lucratif, a un grand besoin en pantoufles (hommes, femmes) pour ses bénéficiaires, couleur et modèle à votre choix. Votre collaboration serait appréciée.

Les points de dépôt :

- Local du Cercle de fermières de Palmarolle
- Maison Répit-Dépannage inc., madame Lucie Nadeau, directrice générale

Des plantes qui guérissent :

- Curcuma : prévient les troubles digestifs, aide à lutter contre l'excès de cholestérol;
- Cannelle : réduit le taux de sucre dans le sang, prévient le diabète;
- Clou de girofle : calme les inflammations dentaires, bon antiviral, antibactérien;
- Safran : timule le système nerveux, aide à lutter contre la dépression légère;
- Gingembre : aide au désordre digestif, nausée;
- Muscade : remède contre l'indigestion, les ballonnements, traite les maladies respiratoires, soulage les courbatures, le rhumatisme;
- Paprika : soigne les affections pulmonaires et la toux, bon pour la digestion.

Notre prochaine réunion se tiendra le 12 avril prochain.

Mouvement des femmes chrétiennes

Nous sommes des satellites

Voilà une comparaison qui nous a fait réfléchir!
Nous connaissons deux types de satellites :

- Satellite naturel : cet astre en orbite autour d'un corps plus grand que lui-même. Ex : la terre n'a qu'un seul satellite, la lune
- Satellite artificiel : les machines fabriquées et envoyées dans l'espace par l'homme.

Satellite humain

Et nous dès notre naissance, nous sommes formés par nos parents, nos amis, la communauté et par toutes les expériences que l'on vit chacune différemment.
C'est ainsi que l'on se structure à l'image d'un satellite pour éclairer et communiquer.
Donc si par notre intelligence, nos apprentissages, nos talents, nos valeurs nous ressemblons à un satellite; ne peut–on pas dire qu'il existe aussi des satellites humains.

«Branchons notre radar»

Nous réagissons comme un satellite. Nous sommes munis d'un radar et des antennes toujours prêts capter les situations qui se vivent dans le monde. En nous tenant aux aguets; apparaîtront plusieurs zones d'alerte à notre écran? Pour une meilleure efficacité, en déployant nos antennes elles seront plus puissantes pour capter des signaux sur les besoins humains.

« Lançons notre satellite humain »

Nous sommes invités à accueillir avec amour, compassion et générosité toutes les personnes en détresse et par notre écoute, entraide et solidarité soulager leur souffrance.
Soyons les meilleurs satellites humains!

Prochaine rencontre

Date : mercredi 5 avril à 13h00
Lieu : Palmarolle, édifice municipal
Thème : S'ouvrir au monde
Dossier 4 : « De branche en branche»
Buts : -Prendre conscience des étapes de notre propre cheminement.
-Trouver des manières d'être présentes au monde en s'engageant dans notre milieu.

Retour sur notre dossier :
« Nous sommes des satellites »

Sirène manuelle

Gilles Fortier

Ceci est une sirène manuelle portative fabriqué par Fédéral Electric Compagny de Chicago Illinois créé en 1901. En 1915, cette compagnie fabriquait des sirènes électriques plus grosses pour l'armée pour les deux grandes Guerres Mondiales. Quelques années après la Deuxième Guerre, soit en 1950, s'installe la guerre froide et la crainte d'une nouvelle guerre.

En 1956, par peur d'une alerte urgente la compagnie sort le (model G hand siren serie 55) léger, avec une poignée pour la tenir et une petite manivelle pour l'actionner. Elle possède un diamètre de 4 ½" et une puissance de 103 à 112 décibels. De par ces dimensions elle fût aussitôt adoptée par les services d'urgences telles que la police et les pompiers.

Les plus vieux d'entre nous se souviennent sûrement qu'à la plage Gendron au bout du rang 4&5 ouest de Palmarolle/Gallichan, une garde malade (l'infirmière Anita Bilodeau, 26 ans) s'est noyée. Naturellement, il y avait beaucoup de monde sur la plage, curieux et bénévoles, mon père et moi y étions. C'était en 1957 et j'avais 8 ans, il y avait des embarcations sur la rivière qui ratissaient le fond pour la retrouver et c'est là que j'ai vue un policier installer au bout d'un piquet une sirène identique à celle-ci. Lorsqu'on a retrouvé le corps de l'infirmière, le policier a tourné la manivelle de la sirène pour rappeler les autres embarcations. Souvenir inoubliable…

ATELIER DE CUISINE SANTÉ EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

La Sarre le vendredi 31 mars, de 18 h 30 à 21 h

Ateliers de cuisine saine avec chef Chantale Roy : contribuer concrètement à limiter le réchauffement planétaire

Originaire de l'Abitibi-Témiscamingue, Chantale Roy est auteure et chef enseignante en cuisine végétale. Diplômée en éducation de l'UQAT et en art culinaire du Living Light Culinary Art Institute en Californie, elle a fait connaître la cuisine crue au Québec et en Colombie-Britannique, grâce à ses restos, livres et ateliers. Elle a aussi conçu une douzaine de programmes d'art culinaire universitaires à Vancouver (UBC).

Fervente activiste en matière d'environnement et de santé responsable depuis belle lurette, elle désire contribuer par des mesures concrètes et citoyennes à l'objectif audacieux de l'accord de Paris, celui de limiter le réchauffement planétaire à 1,5°C. S'appuyant sur diverses études démontrant qu'une alimentation sans produits animaux pourrait réduire les émissions de gaz à effet de serre jusqu'à 70%, elle s'active à enseigner la cuisine végétalienne, d'un océan à l'autre et au-delà.

Pour Chantale Roy, informer la population est le facteur-clé afin de mener à des décisions éclairées, des actions efficaces et la création d'un monde meilleur.

Elle sera à La Sarre le vendredi 31 mars, de 18 h 30 à 21 h pour y offrir « Cru, une journée par semaine ». Puis, le dimanche 2 avril, elle animera ce même atelier à La Semence de Rouyn-Noranda de même que « Introduction à la cuisine végétalienne ».

Ces ateliers de démonstrations-dégustations permettront aux participants d'intégrer concrètement, graduellement et suivant leur rythme des plats succulents crus ou cuits, sans viande, sans poisson, sans œufs et sans produits laitiers.

Pour information et inscription : rawfreshing@gmail.com
604-790-8859 chantaleroy.ca

La capitation

La capitation est aussi appelée contribution annuelle volontaire qui sert à soutenir une paroisse.

Les sommes d'argent reçues par le biais de la capitation permettent d'assurer les différents services qu'exige la vie communautaire dans son ensemble et, en particulier, la dimension pastorale. Elles aident aussi à subvenir à tous les frais d'entretien, de chauffage, d'électricité, d'assurance, de téléphone et d'assurer le salaire des prêtres. La capitation soutient aussi toutes les activités paroissiales dont l'organisation nécessite toujours des déboursés.

Il est possible de remettre votre offrande à la fabrique de Palmarolle :

- Au bureau de la fabrique, le lundi, entre 19 h et 21 h;
- Par la poste : C.P. 69, Palmarolle, J0Z 3C0;
- Dans une enveloppe que vous pourrez déposer dans le panier de la quête lors des célébrations dominicales.

Également, les marguillières et marguilliers, aidés de bénévoles, frapperont bientôt à vos portes (fin avril / début mai) pour recueillir votre contribution annuelle volontaire 2017 (capitation).

Un reçu pour fins d'impôts vous sera émis.

Un GRAND MERCI à celles et ceux qui ont déjà contribué. Le geste que vous posez assure la continuité dans les services offerts.

L'assemblée de fabrique, *Nicole Fortier, présidente*

INVITATION
À participer a la chorale de l'église

Pour chanter ou prier, enfants, jeunes ou adultes, votre présence et votre participation sont **SUPER IMPORTANTES**. Chanter c'est prier deux fois.

Super héritage

À tout âge, il fait bon d'entendre et de dire : « Dieu aime ses enfants».
Il a sa maison sur terre (comme nous), c'est l'église.
Comme tout bon papa, il y attend ses enfants à bras ouverts avant de les accueillir au CIEL pour toujours.
Prier ensemble aide la foi et les vraies valeurs; son Pain et sa Parole sont distribués grâce au prêtre.
(av/ap j-c), c'est le connaître et l'aimer. LUI seul remplit le vide de l'âme.

Opinion du lecteur

Dolores Guertin Audet

Les hautes autorités se croient tout permis aujourd'hui; j'en arrive à la conclusion qu'ils se mêlent de ce qui ne les regarde pas au lieu de voir et corriger ce qui est le plus important.

Je parle bien sûr des crucifix, soit à l'école, soit à l'hôpital (ce qui se parle en ce moment dans les médias); s'il y a un endroit où c'est nécessaire de le voir « LUI » , c'est bien dans la maladie ou les derniers moments de la vie si la personne en ressent le besoin et que ça la réconforte pourquoi l'en priver? Depuis qu'on remet Dieu aux oubliettes , même au dépotoir, ça va mal dans le monde...
ouvrons nos yeux, parlons-en, osons nous affirmer...

Moi qui ai enseigné le catéchisme, la catéchèse soit à l'école, soit à l'animation pour les sacrements aux enfants, aux « ***amis de Jésus*** ». Qu'il est comme un ami, qu'on peut tout lui dire, qu'il peut nous aider; ça me crève le coeur, pas vous?

Lors de la fondation de votre journal communautaire :

Journal Le Pont de Palmarolle, l'équipe responsable avait rédigé une constitution et élaboré des règlements régissant son organisation.

Il était spécifié que tous les citoyens, habitant le territoire de la Municipalité de Palmarolle, faisaient automatiquement partie de l'organisme et étaient donc considérés comme membres.

Votre journal est inscrit auprès de l'AMECQ (Association des médias écrits communautaires du Québec). Cette dernière nous a dernièrement fait connaître un règlement touchant l'ensemble de ses unités. Ainsi, lors de sa visite à Palmarolle, le directeur général, monsieur Yvan Noé Girouard, nous a donc renseignés sur le fait que nous ne pouvions pas procéder ainsi pour assurer notre membership.

Un organisme classé OSBL (organisme sans but lucratif), ce qui est le cas de Journal Le Pont de Palmarolle, doit prouver qu'un membre a sollicité son adhésion et qu'il a posé lui-même sa candidature en signant une carte de membre.

Cela ne l'engage à aucune obligation, c'est une question de légalité. Il n'en coûte pas un sous pour devenir membre, cela ne vous donne que des privilèges, ceux-ci sont énumérés ci-bas, sur le formulaire d'inscription.

Avis de convocation

mardi 9 mai 2017, à 19 h,

Assemblée générale annuelle

La population est invitée à l'assemblée générale annuelle de Journal Le Pont de Palmarolle qui aura lieu le mardi 9 mai 2017, à 19 h, au centre municipal de Palmarolle (porte latérale), petite salle en haut.

- Information sur l'organisme;
- Rapport d'activités du conseil d'administration et du président;
- États financiers;
- Trois postes en élection (personnes déjà en fonction rééligibles);
- Un poste vacant;
- Orientations pour 2017-2018.

JPR/cv *Jean-Pierre Robichaud, président*

En devenant membre vous:

- Recevrez sous forme PDF l'édition du mois 48 h avant sa distribution, **si vous nous laissez votre adresse courriel.**
- Recevrez une invitation à un café-rencontre qui sera organisé lors de l'assemblée générale annuelle (date et heure à déterminer) pour un échange cordial avec toute notre équipe afin de créer un sentiment d'appartenance avec votre journal.
- Aurez le droit de vote à l'assemblée générale annuelle du journal.

2 façons de s'inscrire

1. Par courriel: journallepont@hotmail.com
2. Remplir le coupon et l'acheminer par la poste à l'adresse mentionnée

MERCI DE VOTRE APPUI

Supportez

JOURNAL LE PONT DE PALMAROLLE

Par la poste, à:

71, 6e Avenue, Palmarolle (QC) J0Z 3C0

À notre adresse courriel : JOURNALLEPONT@HOTMAIL.COM

Nom: _____

Adresse: _____

Tel : _____

Courriel : _____

Des nouvelles de votre comite jeunesse

Depuis plusieurs mois déjà, la Table des partenaires Jeunes en milieu des 5 MRC (regroupement des comités jeunesses en AT) travaillent à organiser le colloque "SORS DU CADRE".

Un colloque régional en prévention des dépendances chez les jeunes, qui aura lieu les 21 et 22 avril prochain au centre des congrès de Rouyn-Noranda. À cette occasion, y proposera des ateliers, des conférences et 35 exposants seront sur place pour traiter du sujet. La journée du 21 est pour les intervenants et un social est organisée en soirée pour les jeunes. La journée du 22 est dédiée aux parents et ados. Le colloque est financé grâce au Fonds des initiatives communautaires de la Stratégie antidrogue de Santé Canada.

Pour plus d'information consultez la page facebook Colloque « *SORS DU CADRE* ».

Le 17 février dernier, tout près de 40 jeunes des Comités jeunesse ont participé à une joute des Huskies contre l'Océanic de Rimouski à Rouyn-Noranda. Afin de mettre l'accent sur la persévérance scolaire, l'activité et le transport en autobus leur ont été offerts gratuitement.

Le mois de mars, est le mois de l'alimentation, donc tous les lundis de mars, durant leur ouverture au local, les jeunes seront invités à une dégustation de nouveaux aliments bons pour la santé.

Pour finir, les animateurs et superviseurs invitent les jeunes, qui veulent participer, à réfléchir sur une activité ou sortie, qu'ils aimeraient faire en fin d'année avec les comités jeunesse. On tient à rappeler que toutes nos activités sont décidées en fonction des intérêts des jeunes.

En espérant vous voir nombreux!
Pour plus d'information communiquer avec nous sur la page facebook Comités jeunesse en milieu rural d'Abitibi-Ouest ou au bureau les mardis et jeudis au 819-333-2757.
Au plaisir de vous voir!

Cindy Boucher *(Animatrice au local de Palmarolle)*

AVRIL 2017

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	Défi Santé 5|30 Équilibre		30 mars au 10 mai			1 13 h à 16 h Comptoir familial
2 11 h Messe	3 *13 h Baseball poche* **20 h Réunion conseil municipal**	4 13 h à 16 h Comptoir familial	5 **13 h Réunion Mouv. femmes chrétiennes** 15 h Messe au Foyer	6 19 h Heure d'adoration *(église Palmarolle)* **19 h 30 AGA Club Bon Temps**	7	8 13 h à 16 h Comptoir familial Cérémonie d'accueil Chev. de Colomb
9 11 h Messe	10 *13 h Baseball poche*	11 *Baseball poche* *Tournoi Taschereau* 13 h à 16 h Comptoir familial 14 h Messe chrismale (Amos) 18 h 45 Viactive **19 h 30 Réunion CC**	12 *13 h Curling et palet* **19 h 30 Réunion Fermières**	13	14 *15 h Vendredi Saint (église Palmarolle)*	15
16 11 h Messe Pâques	17 *13 h Baseball poche*	18 *13 h Baseball poche* *13 h à 16 h Comptoir familial* 18 h 45 Viactive	19 *13 h Curling et palet*	20 13 h à 16 h Comptoir familial	21	22 13 h à 16 h Comptoir familial
23 11 h Messe	24 *13 h Baseball poche*	25 *Baseball poche* *Tournoi Normétal* *13 h à 16 h Comptoir familial* 18 h 45 Viactive	26 *13 h Curling et palet*	27 13 h à 16 h Comptoir familial	28	29 18 h Vin et Fromage, Aréna 13 h à 16 h Comptoir familial
30 *11 h Célébration de la parole*						

Chronique mensuelle publiée sur l'Inforoute de la MRC d'Abitibi-Ouest : mrcao.qc.ca

CHRONIQUE VERTE

Abitibi OUEST

VOLUME 8, NUMÉRO 4 AVRIL 2017

LES GAFFES DU BAC EN IMAGES

Beaucoup de choses se récupèrent, mais pas nécessairement dans le bac de recyclage ! Les trieurs des centres de tri de Tricentris se sont amusés à se photographier avec des objets plutôt insolites retrouvés sur les lignes de tri…

Ces robes vous siéent à ravir, mais ce ne sont pas des « contenants ». Elles ne vont pas au bac bleu !

Destination :
comptoir familial ou friperie.

Tous les détails au www.mrcao.qc.ca

Laissez tomber votre masque, mais pas dans le bac bleu !

Destination :
comptoir familial, friperie ou ressourcerie.

Vous *COMPTEZ* recycler votre calculatrice ? Pas dans le bac bleu !

Destination :
ressourcerie si fonctionnelle.
Sinon : écocentre.

Ne perdez pas la tête ! Ça ne va pas dans le bac bleu !

Destination :
comptoir familial, friperie ou ressourcerie si fonctionnel.
Sinon : bac vert.

Vous « *FLUSHEZ* » vos résidus de construction ? Pas dans le bac bleu !

Destination :
ressourcerie si fonctionnels (ex : toilette, bain, porte, etc).
Sinon : écocentre.

Source : Tricentris | Centre de tri

Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)
15, boulevard Industriel, La Sarre
819 333-2807

Des questions ?
Écrivez-nous :
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest
11, 5e Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7
819-339-5671
819 339-5400
mrcao@mrcao.qc.ca

Félix Goulet

L'ouverture de la pêche à l'omble de fontaine

Le mois d'avril est synonyme aussi de l'ouverture de la pêche à l'omble de fontaine ou communément appelé truite moucheté.

Le mois d'avril, maintenant que l'hiver est derrière nous, la belle saison arrive à grands pas et les rayons du soleil font fondre les derniers amoncellements de neige. Mais le mois d'avril est synonyme aussi de l'ouverture de la pêche à l'omble de fontaine ou communément appelé truite moucheté.

Plus souvent qu'autrement, je commence ma saison de pêche à la moucheté sur la glace !! C'est que les lacs sont habituellement encore recouverts de leur manteau de glace. Une priorité doit cependant prendre place dans votre pratique et c'est la sécurité. La glace peut être très friable à ce moment.

Donc les mêmes conseils de sécurité pratiqués en début de saison doivent être appliqué au mois d'avril !!

Ici en Abitibi-Témiscamingue, la pêche de cette espèce est surtout pratiquée en ruisseau. Le problème c'est qu'en début de saison le niveau des ruisseaux est encore trop haut et l'eau est encore très froide. Les pêcheurs expérimentés dans ce type de pêche affirment souvent que les ombles ne montent pas, avant la pousse des pissenlits. Tout dépendant des printemps, la bonne période a lieu aux alentours du 10 mai.

La technique de pêche la plus utilisée pour capturer des ombles, est la pêche avec de petites cuillères tournantes. Cette dernière appâtée d'un vers de terre est très productive. Une fois un ruisseau repéré, le pêcheur y accèdera à pied en évitant de se faire voir. C'est que dame mouchetée a une vision bien développée et aura vite aperçu un pêcheur le long de la rive. Garder en tête d'adopter une position basse et d'avoir derrière vous des éléments qui briseront votre silhouette.

Lancer votre présentation le long d'un arbre couché sur l'eau, derrière une grosse roche, sous la rive érodée par le courant. Ces endroits font souvent office d'embuscade pour les truites. Ces petits prédateurs saisiront les insectes, les larves ou tout autres proies emporter par les flots du cours d'eau.

Munissez-vous d'un ensemble canne et moulinet lancer ou ultra-léger. Un moulinet de faible gabarit en y plaçant du monofilament de 4 ou 6 livres de résistance. Avec un tel équipement vous aurez de la sensibilité afin de détecter les touches, une canne vous permettant de faire de court lancer et surtout, du plaisir à combattre ces truites qui feront un délice dans votre assiette.

Bonne pêche !!

Oyé oyé!

CHALLENGE Dagenais

OSE RELEVER LE DÉFI !

EST DE RETOUR CETTE ANNÉE

Vous voulez vous dépasser? vous amuser en famille? Cette course à obstacles est faite pour vous! Elle aura lieu le 8 juillet 2017. Visitez notre site internet challengedagenais.ca pour vous inscrire.

Vous avez le goût de vous impliquer lors de cet événement? Contactez madame Louisa Gobeil au 819-787-3339!
Au plaisir de vous rencontrer.
Le comité organisateur.

Fermeture de l'aréna

En effet, la saison de glace a prit fin dimanche le 19 mars dernier. Les loisirs de Palmarolle souhaite remercier chaleureusement tous les bénévoles qui se sont impliqués de près ou de loin lors de cette saison.
Nous souhaitons remercier également notre superbe équipe d'employés qui une fois de plus ont fait un travail remarquable. Merci Francine St-Germain, Lise Quirion, Alain Aubin, Richard Thérien, Michel Aubin et Roxanne Laprise.

Billets en circulation !!

Contactez Roxanne Laprise pour

plus d'informations ! 819-787-2284

Service de raccompagnement offert !

Surveillez notre page Facebook pour connaître notre programmation !
Le Défi a lieu du 30 mars au 10 mai !

Consultez notre site internet pour récupérer le formulaire d'inscription et de décharge.

À surveiller :

Le camp de soccer ainsi que le camp de jour sont de retour cet été !
Les informations seront bientôt disponibles et surveillez le contenu du sac d'école de votre enfant !

Avis de recherche :

Parents bénévoles pour entrainer nos jeunes au soccer cet été !

VOTRE CAISSE
VOUS INFORME

ASSURANCE HABITATION

Protection tous risques pour votre chez-vous!
Parce que les petits imprévus font partie de la vie, Desjardins Assurances pense à tout et vous offre la protection « tous risques ». Ainsi, vous êtes protégé contre la majorité des événements accidentels tels qu'un dégât de peinture endommageant votre plancher.

Demandez une soumission dès maintenant au 1 888 ASSURANCE.

ACHAT D'UNE MAISON

Vous comptez emménager bientôt dans votre premier chez-vous bien à vous ou encore, faire l'acquisition d'une nouvelle maison ?
À la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest sachez qu'en plus de **vous aider à choisir le prêt hypothécaire** convenant le mieux à vos besoins et votre situation, votre conseiller Desjardins agira dans votre intérêt et vous accompagnera judicieusement tout au long du processus d'acquisition de votre résidence.

PROJET RÉNOVATION

Vous songez plutôt à rénover votre maison?
Votre conseiller pourra déterminer avec vous le montant que vous pourrez emprunter et il est là également pour vous faire profiter des nombreux avantages exclusifs aux membres Desjardins.

Alors, n'hésitez plus, prenez rendez-vous avec votre conseiller Desjardins dès aujourd'hui!

AVANTAGES EXCLUSIFS AUX MEMBRES
Desjardins

PRENEZ PART AUX DÉCISIONS DE VOTRE CAISSE !

Posez des questions sur les activités et les résultats de votre caisse et exprimez votre point de vue. Utilisez votre droit de vote pour adopter les règlements ou encore décider de l'utilisation des excédents de la Caisse. Élisez les dirigeants qui siégeront au conseil d'administration et au conseil de surveillance. Comment? En participant à **l'assemblée annuelle de votre Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest :**

Lundi 24 avril 2017, 19 h à la Salle Desjardins au 500, rue Principale à La Sarre !

ÊTRE MEMBRE **DESJARDINS**
A SES **AVANTAGES**!
www.desjardins.com/avantages

Desjardins
Caisse de l'Abitibi-Ouest

Réalisons ensemble